



**FORMATION  
OBLIGATOIRE**

LIEU

METZ – UMIH MOSELLE

SESSIONS

31 janvier 2024  
5 juin 2024  
2 octobre 2024  
6 novembre 2024

**TARIF 2023/ PERSONNE**  
210 € HT/ 252 € TTC

INTERVENANTS

Formateurs  
Spécialisés dans le  
secteur CHR/D

METHODE

Cours théoriques, outils  
pédagogiques

PROGRAMME

## LE PERMIS DE FORMER – MISE À JOUR

ACCOMPAGNER UN APPRENTI, UN ALTERNANT TOUT AU LONG DE SA FORMATION

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse aux :  
Tuteurs et maîtres d'apprentissages, quatre ans après avoir suivi le permis de former.

**PRE REQUIS :** Être titulaire du permis de former

La formation permet de comprendre le fonctionnement et les enjeux de la formation qualifiante, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

## FORMATION 1 JOUR

INTER ENTREPRISES - 7 HEURES - 6 À 15 PARTICIPANTS

■ **CADRE DE LA FORMATION**

RAISON DE LA FORMATION  
ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU SECTEUR C.H.R.D

■ **LE CADRE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL**

LES CONTRATS EN ALTERNANCE  
LES DISPOSITIFS D'AIDES AUX ALTERNANTS

■ **ENCADRER UN ALTERNANT, L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU**

TYPOLOGIE DES ALTERNANTS  
POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ  
ACCOMPAGNER L'ALTERNANT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

■ **PÉDAGOGIE DE L'ALTERNANCE : TRANSMISSION DES SAVOIRS EN SITUATION DE TRAVAIL**

LOGIQUE DE L'ALTERNANCE  
ANALYSER ET DÉCRIRE SON METIER  
CONSTRUIRE UNE SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE EN SITUATION DE TRAVAIL

■ **L'ÉVALUATION**

■ **COORDINATION DES ACTEURS DU PARCOURS**

LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE  
OUTILS DE COORDINATION ET DE SUIVI

**VALIDATION DE LA FORMATION :** Test d'évaluation. Remise d'une attestation de formation Permis de former et d'un guide d'application.

